



FONDATION
JEAN-CHARLES-BONENFANT



RAPPORT D'ACTIVITÉ

2016-2017

Les données présentées dans ce rapport, sauf indications contraires, font état des activités de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

COORDINATION

Stéphanie Therrien

Mbassa Diop

RÉDACTION

Maryse Savard

RÉVISION LINGUISTIQUE

Martine Dignard

CONCEPTION GRAPHIQUE ET MISE EN PAGES

Louise Williams

PHOTOGRAPHIES

Claude Mathieu

François Nadeau

Marc-André Grenier

Les boursiers 2016-2017

IMPRESSION

Division de la reprographie et de l'imprimerie de l'Assemblée nationale

Dépôt légal – 2017
Bibliothèque et Archives Canada
ISBN : 978-2-550-79828-6

Québec, 2 novembre 2017

Monsieur Jacques Chagnon
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Je suis heureuse de me joindre au conseil d'administration pour vous présenter le rapport d'activité 2016-2017 de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant. Comme vous pourrez le constater, ce rapport témoigne du dynamisme de la Fondation qui, chaque année, poursuit ses efforts afin d'offrir des programmes éducatifs de haut niveau.

J'aimerais attirer plus particulièrement votre attention sur le programme *Vox populi : Ta démocratie à l'école!* qui a connu, depuis son lancement en 2015, une belle croissance au cours de sa deuxième édition d'implantation. Le succès de *Vox populi* ne se mesure pas qu'en matière de quantité, mais également en termes de qualité. En effet, nous constatons que les directions d'écoles sont de plus en plus conscientes du rôle que leurs jeunes élus peuvent jouer dans leur milieu de vie. De même, la qualité des projets déposés par les conseils d'élèves *Vox populi* est digne de mention.

En outre, le programme de stage de la Fondation connaît toujours un grand succès. Les stagiaires 2016-2017, Ariane, Alexis, Julie, Gabriel et Geoffroy ont vécu une expérience unique. Le jumelage avec les députés, la mission exploratoire, l'accueil d'autres stagiaires, la rédaction d'un essai et d'un rapport de mission, les rencontres avec les personnes clés de l'institution sont autant de volets qui témoignent de la richesse et de la portée éducative de ce stage.

Je vous souhaite une bonne lecture du rapport et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

La secrétaire-trésorière,



Isabelle Giguère

TABLE DES MATIÈRES

À PROPOS DE LA FONDATION.....	5
COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2017	6
PROGRAMME DE STAGE PARLEMENTAIRE	7
LES BOURSIERS STAGIAIRES 2016-2017	7
LE STAGE	9
LES JUMELAGES	10
LES MISSIONS EXPLORATOIRES	11
LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES	13
L'ESSAI	13
LA PROCESSUS DE SÉLECTION	14
LA PROMOTION DU STAGE	14
LE PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES	14
LA SÉLECTION DES CANDIDATS	15
LE PROGRAMME <i>VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !</i>	15
LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE	19
LES BOURSES AU MÉRITE	19
LES PRIX DU LIVRE POLITIQUE	20
LE SOMMAIRE DES BOURSES OFFERTES PAR LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT	21
RAPPORT DE LA DIRECTION.....	23
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	25
ÉTATS FINANCIERS.....	27
NOTES COMPLÉMENTAIRES	31

À PROPOS DE LA FONDATION

UNE AUGMENTATION, UNE AMÉLIORATION ET UNE DIFFUSION DES CONNAISSANCES SUR LES INSTITUTIONS POLITIQUES ET PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

La Fondation a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec pour honorer la mémoire de Jean-Charles Bonenfant et souligner sa contribution importante à la connaissance des institutions parlementaires du Québec. La Fondation Jean-Charles-Bonenfant poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, à améliorer et à diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et à en promouvoir l'étude et la recherche.

UN STAGE PRATIQUE ET DE RECHERCHE

Chaque année, la Fondation offre aux étudiants universitaires diplômés cinq stages pratiques de dix mois à l'Assemblée nationale, assortis de bourses d'excellence d'une valeur de 21 000 \$ chacune. Les stagiaires doivent produire un essai, évalué par un comité d'experts, sur un sujet lié au parlementarisme et à la démocratie. Au cours des années, le programme de stages de la Fondation a acquis une solide réputation tant auprès des universités québécoises que des parlementaires de l'Assemblée nationale.

UNE MISSION ÉDUCATIVE

La Fondation offre des activités d'éducation à la démocratie dans les écoles au moyen de son programme *Vox populi* et attribue des bourses au mérite à l'occasion d'activités éducatives organisées par l'Assemblée nationale du Québec.

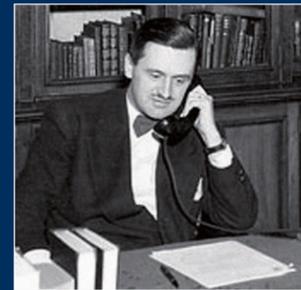
Le programme *Vox populi* propose aux établissements d'enseignement primaire et secondaire un mode de fonctionnement des conseils d'élèves qui encourage la participation des établissements aux décisions touchant la vie de leur école.

À l'occasion de la remise des Prix du livre politique, la Fondation décerne quatre bourses aux auteurs d'une thèse de doctorat et d'un mémoire de maîtrise portant sur la politique au Québec et, plus spécifiquement, sur la vie, les institutions et les acteurs politiques.

DES PARTENAIRES FIDÈLES

Depuis ses débuts, la Fondation est fière de pouvoir compter sur l'appui de l'Assemblée nationale. Elle salue également l'apport financier de partenaires de renom sans qui elle ne saurait pas s'acquitter aussi bien de sa mission.

En 2016-2017, la Fondation a bénéficié du soutien des partenaires suivants :



Jean-Charles Bonenfant
(1912-1977)

Intellectuel québécois et ardent défenseur de la démocratie parlementaire, Jean-Charles Bonenfant a inspiré l'Assemblée nationale du Québec qui a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, en 1978, pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 30 JUIN 2017

Président

JACQUES CHAGNON

Président de l'Assemblée nationale

Vice-présidente

MARYSE GAUDREAU

Vice-présidente de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorière

ISABELLE GIGUÈRE

Directrice des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil

Administrateurs

MARCEL BLANCHET

Directeur général des élections retraité

EUGÉNIE BROUILLET

Doyenne
Faculté de droit de l'Université Laval

RAYMOND BROUILLET

Amicale des anciens parlementaires du Québec

LEWIS CAMDEN

Amicale des anciens parlementaires du Québec

ALBAN D'AMOURS

Président et chef de la direction retraité
Mouvement Desjardins

JEAN-PIERRE LAGUEUX

Enseignant
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

SIASIA MOREL (jusqu'au 8 juin 2017)

Boursier stagiaire 2005-2006

MARIE-CLAUDE NICHOLS

Députée de Vaudreuil

ANNE-MARIE PILOTE (à partir du 15 juin 2017)

Boursier stagiaire 2014-2015

SYLVAIN ROY

Député de Bonaventure

ANDRÉ SPÉNARD

Député de Beauce-Nord

PROGRAMME DE STAGES PARLEMENTAIRES

Durant dix mois, les boursiers plongent au cœur de l'activité parlementaire. Grâce à des rencontres, des visites et des séances de formation, ils découvrent, en observateurs privilégiés, les coulisses de l'Assemblée nationale. Comme stagiaires, ils ont aussi la chance d'approfondir un sujet de leur choix en rédigeant un essai tout en bénéficiant des ressources documentaires et professionnelles de l'Assemblée nationale.

Le stage en six points :

- un jumelage en alternance avec un député ministériel et un député de l'opposition;
- une collaboration quotidienne avec des députés sur la colline, en commission parlementaire et en circonscription;
- des séances de formation préparées par les personnes désignées par l'Assemblée nationale¹;
- la rédaction d'un essai sur un sujet lié au parlementarisme et à la démocratie;
- une participation à une mission exploratoire dans un parlement à l'étranger et la rédaction d'un rapport de mission;
- un appui aux différentes activités éducatives de l'Assemblée nationale.

LES BOURSIERS STAGIAIRES 2016-2017

GABRIEL ARRUDA

Natif des Basses-Laurentides, Gabriel est titulaire d'un baccalauréat en études internationales de l'Université de Montréal ainsi que d'une maîtrise en affaires publiques et internationales de l'Université d'Ottawa. Ses travaux de recherche portent sur la sociologie des Relations internationales, le rôle des idées dans les affaires internationales, ainsi que la mondialisation de l'enseignement supérieur. Il est notamment récipiendaire de diverses bourses d'excellence de l'Université d'Ottawa de même que de la bourse de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH). Dans le cadre de ses études, il a aussi eu le privilège d'effectuer de nombreux échanges dans de prestigieuses institutions telles que l'Université de Genève, Sciences Po Paris et l'Université hébraïque de Jérusalem. Son implication dans la vie étudiante s'est faite à travers diverses simulations onusiennes au Québec, en Suisse et aux États-Unis, où sa performance a été maintes fois récompensée. Par ailleurs, il a contribué en 2012 à la mise sur pied de TOPO, le média des étudiants en science politique de Genève. D'un point de vue professionnel, il a été consultant pour l'Association internationale des universités, en 2015, et a pu ainsi contribuer à la rédaction d'un rapport sur les études doctorales en Afrique. En tant que stagiaire à l'Assemblée nationale, Gabriel a pu approfondir ses connaissances sur la vie parlementaire et sur les interactions entre le monde universitaire et le milieu politique.



¹ Une personne désignée par l'Assemblée nationale est une personne nommée par celle-ci pour exercer une charge publique. Un tel statut contribue à préserver l'indépendance de la personne désignée et son impartialité dans l'exercice de ses fonctions. Cinq personnes sont désignées par l'Assemblée et sont responsables devant elle : le commissaire à l'éthique et à la déontologie, le commissaire au lobbying, le directeur général des élections, le protecteur du citoyen et le vérificateur général.

ALEXIS AUBRY

Originaire de la Rive-Sud de Montréal, Alexis est titulaire d'un baccalauréat en droit, d'un Juris Doctor en common law ainsi que d'une maîtrise en droit de l'homme. Lors de ses études de premier cycle à l'Université de Sherbrooke, il a notamment agi à titre d'assistant de recherche et a participé au concours de plaidoirie pancanadien Bora Laskin. Fort de ces expériences, il a ensuite complété un stage à la Commission des droits de la personne ainsi qu'un *graduate summer school* en droit constitutionnel à l'Université Harvard. Parallèlement à son parcours scolaire, Alexis a été membre de l'équipe de soccer de l'Université de Sherbrooke. À ce titre, son nom a été inscrit au tableau d'honneur académique de Sport interuniversitaire canadien. Au cours de ses études au Barreau du Québec, il a publié deux articles dans des revues juridiques universitaires dont l'un a été cité devant la Cour suprême du Canada ainsi que par différents professeurs de droit. C'est dans cette perspective d'enrichissement de ses connaissances qu'il a terminé une maîtrise en droit de l'homme à l'Université Lumière Lyon 2. Dans le cadre de ce programme, il a notamment eu la chance de recevoir le prix de la meilleure moyenne scolaire de sa promotion et de représenter son université devant la Cour européenne des droits de l'homme au concours de plaidoirie européen René Cassin. Passionné tant par le droit que par la politique, Alexis estime que le stage à l'Assemblée nationale lui a permis de plonger au cœur de l'un des piliers de notre démocratie.

GEOFFROY BOUCHER

Originaire de la ville de Québec, Geoffroy est titulaire d'un baccalauréat intégré en économie et politique de l'Université Laval. Tout au long de ses études, il a manifesté un intérêt pour les politiques publiques et les affaires internationales. Geoffroy a d'ailleurs travaillé à titre d'attaché stagiaire au Service des affaires économiques de la Délégation générale du Québec à Bruxelles. Il a également profité de son passage dans la capitale européenne pour étudier pendant une session à l'Université catholique de Louvain. Engagé dans son milieu depuis l'école primaire, il a occupé des postes de représentant étudiant à tous les échelons, dont celui de vice-président aux finances et au développement de la Confédération des associations d'étudiants et étudiantes de l'Université Laval pendant deux ans. Dans le cadre de ses fonctions, Geoffroy a notamment piloté la mise sur pied d'un centre de la petite enfance (CPE) à horaire atypique pour les étudiants-parents de l'Université Laval et a développé un service de cafétéria à l'image de la communauté universitaire. Il a aussi siégé, à titre de membre, à plusieurs conseils d'administration, dont celui de l'Université Laval. Au cours de son stage à l'Assemblée nationale, Geoffroy a fait des rencontres déterminantes qui ont contribué à faire évoluer sa pensée, notamment sur des enjeux qui concernent le lien de confiance entre les citoyens et les institutions.

ARIANE GODBOUT

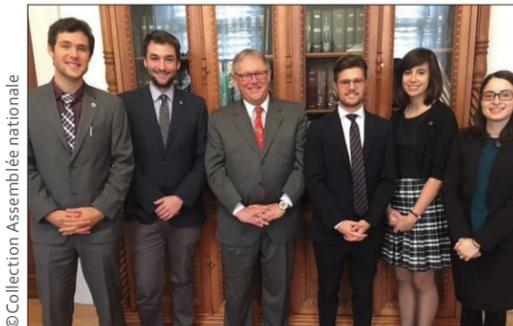
Originaire de la région de Bellechasse, Ariane est titulaire d'un baccalauréat en enseignement secondaire de l'Université Laval et elle a terminé une maîtrise en histoire à cette même institution. Elle consacre ses recherches aux mécanismes de la coexistence confessionnelle dans les institutions politiques françaises à l'époque des guerres de religion. Elle est notamment récipiendaire de la bourse du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada (CRSH), de la bourse en sciences historiques Henri IV et d'une bourse de séjour de recherche, laquelle lui a permis de poursuivre ses travaux en France à l'été 2015. Pendant son séjour, Ariane a aussi occupé le poste d'auxiliaire de recherche aux Archives diplomatiques du ministère des Affaires étrangères de France. Passionnée par la communication du savoir, elle s'est impliquée dans de nombreux projets qui lui ont permis de transmettre au public sa passion pour l'histoire et la culture, que ce soit à titre d'animatrice à l'émission *3600 Secondes d'Histoire* (CHYZ 94,3), d'organisatrice de colloques étudiants, de codirectrice d'ouvrages scientifiques ou de journaliste au journal *Impact Campus*. Pendant ses études supérieures, Ariane a également occupé des postes d'aide pédagogique, d'auxiliaire de recherche et d'enseignement à l'Université Laval, en plus d'avoir travaillé comme guide à l'Assemblée nationale. Pour elle, le stage Jean-Charles-Bonenfant a été une occasion privilégiée de réfléchir sur l'héritage laissé par les cultures politiques française et britannique sur la vie parlementaire actuelle et de plonger dans le quotidien des acteurs œuvrant dans le monde politique.



JULIE MARTEL

Julie est titulaire d'un baccalauréat intégré en affaires publiques et relations internationales de l'Université Laval. Elle vient également de terminer une maîtrise multidisciplinaire en relations internationales à cette même institution. Dans le cadre de ses études de premier cycle, Julie a effectué un semestre d'études à l'étranger à l'Institut d'études politiques de Lille en France et a récidivé à la maîtrise en complétant une partie de son cursus à l'Université d'Oslo en Norvège. Elle s'intéresse principalement à l'analyse de la politique étrangère et à la paradiplomatie au sein du continent américain. Elle a eu l'occasion d'approfondir ses connaissances sur ces sujets en effectuant un stage à la Délégation générale du Québec à Mexico, à l'été 2014, et un autre à l'ambassade du Canada au Chili, au début de l'année 2016. En plus d'un intérêt marqué pour les questions internationales, elle a également été auxiliaire de recherche au Centre d'analyse des politiques publiques de l'Université Laval, entre 2014 et 2016, où elle a notamment travaillé sur les plateformes et les promesses électorales. En dehors de ses études et de son travail, Julie pratique le taekwondo, tente d'améliorer sa dextérité au ukulélé et est perpétuellement à la recherche d'une nouvelle occasion de pratiquer son espagnol. En tant que stagiaire, elle a pu découvrir les subtilités du système parlementaire québécois et ajouter de nouvelles cordes à son arc.

LE STAGE



© Collection Assemblée nationale

Les stagiaires en compagnie du président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Chagnon.

À la fin de ces rencontres, les stagiaires ont pu se familiariser avec la procédure parlementaire et les différents aspects des travaux de l'Assemblée nationale. Ils sont ainsi mieux outillés pour amorcer leur jumelage avec les députés.

De plus, les cinq personnes désignées par l'Assemblée nationale, soit le directeur général des élections, le vérificateur général, le commissaire à l'éthique et à la déontologie, le protecteur du citoyen et le commissaire au lobbying, accueillent les boursiers stagiaires et leur font découvrir leur travail.



© Collection Assemblée nationale

Les stagiaires en compagnie du directeur général des élections du Québec, M. Pierre Reid et de M^{me} Catherine Lagacé, secrétaire générale du directeur général des élections du Québec.

LES JUMELAGES

Au cours du stage, les boursiers stagiaires sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition. Ils collaborent avec les députés auxquels ils sont associés et remplissent différents mandats pour eux. Ils participent, entre autres, à des réunions de travail, ils accompagnent les députés dans des rencontres, appuient le travail en circonscription et collaborent au travail législatif en commission parlementaire. Ils sont également appelés à faire de la recherche, à rédiger des allocutions ou encore à gérer les médias sociaux. Les tâches qu'on leur confie sont variées et permettent à ces jeunes professionnels de contribuer au travail des parlementaires et d'approfondir les différents rôles des élus québécois.



Les boursiers, en compagnie de la vice-présidente de la Fondation, M^{me} Maryse Gaudreault, et des députés M. Marc H. Plante, M^{me} Carole Poirier, M. Guy Bourgeois, M. Stéphane Bergeron, M. Sylvain Gaudreault, M^{me} Manon Massé, M. Simon Jolin-Barrette et M. Jean Habel.

En 2016-2017, les parlementaires du gouvernement, de l'opposition officielle, du 2^e groupe d'opposition ainsi qu'une députée indépendante ont accueilli les boursiers stagiaires. Voici ci-dessous la répartition des jumelages des boursiers stagiaires 2016-2017.

Grille des jumelages 2016-2017

Boursiers stagiaires	Automne*	Hiver/printemps**
Ariane Godbout	M. Marc H. Plante (PLQ) Maskinongé	M. Stéphane Bergeron (PQ) Verchères
Julie Martel	M ^{me} Carole Poirier (PQ) Hochelaga-Maisonneuve	M. Guy Bourgeois (PLQ) Abitibi-Est
Gabriel Arruda	M. Jean Habel (PLQ) Sainte-Rose	M ^{me} Manon Massé (Ind.) Sainte-Marie-Saint-Jacques
Alexis Aubry	M. Robert Poëti (PLQ) Marguerite-Bourgeoys	M. Simon Jolin-Barrette (CAQ) Borduas
Geoffroy Boucher	M ^{me} Véronique Tremblay (PLQ) Chauveau	M. Sylvain Gaudreault (PQ) Jonquière

* Jumelages d'automne : 3 octobre au 9 décembre 2016

**Jumelages d'hiver/printemps : 7 février au 16 juin 2017

« Le stage m'a permis de faire des rencontres déterminantes, qui ont nourri mes réflexions et qui me suivront tout au long de ma carrière. »

- Geoffroy

LES MISSIONS EXPLORATOIRES



Tallinn, capitale de l'Estonie.

Au cours de leur stage, les boursiers stagiaires ont effectué une mission exploratoire à Ottawa (du 11 au 16 décembre 2016) puis à Toronto (du 15 au 18 mai 2017). Lors de leurs séjours, ils ont notamment eu la chance de rencontrer plusieurs ministres, des députés de toutes les formations politiques et des membres

du personnel administratif des deux parlements. Il s'agit d'une incursion privilégiée au sein des institutions fédérales et de celles de l'Ontario. Ils ont également accueilli, du 6 au 11 novembre, les stagiaires parlementaires de la Chambre des communes ainsi que les stagiaires de l'Assemblée législative de l'Ontario, les 28 et 29 novembre. Ils ont organisé des visites et des entretiens à leur intention. Ces échanges ont été l'occasion de discuter et de débattre d'enjeux politiques actuels. Pour les boursiers stagiaires, accueils et visites représentent des moments forts du stage et ceux-ci sont très appréciés de tous.

En outre, les boursiers organisent annuellement un voyage d'études à l'étranger. Ils doivent préalablement choisir une destination, déterminer les objectifs de cette mission et établir un budget prévisionnel. Leur projet est ensuite soumis pour autorisation aux autorités de la Fondation. Lorsque leur projet est accepté, ils organisent eux-mêmes leur séjour et préparent leur programme de mission. À la fin de cette expérience enrichissante, ils doivent écrire un rapport qui sera déposé aux membres du conseil d'administration de la Fondation. Un bon esprit d'équipe est essentiel à la réussite de la mission. Les missions exploratoires sont une occasion en or pour les boursiers stagiaires d'élargir leurs horizons.

Les stagiaires Ariane, Julie, Gabriel, Alexis et Geoffroy ont choisi de se rendre, en février 2017, en Lituanie, en Lettonie et en Estonie. Ce séjour en Europe de l'Est leur a permis d'étudier la réussite de la transition démocratique, mis en œuvre au moment de la chute de l'URSS. Il leur a également permis d'en apprendre davantage au sujet des enjeux actuels, que ce soit les différents héritages légués, notamment celui de l'empire soviétique sur la société actuelle, celui du statut des minorités linguistiques, des enjeux sécuritaires, de l'émigration de la population locale ou du mode de scrutin de ces pays².



Échanges avec les ex-premiers ministres de Lituanie, MM. Gediminas Kirkilas (2006-2008) et Andrius Kubilius (1999-2000; 2008-2012) et le député Arunas Gelunas Vėjoniš, à propos de la transition.



Les stagiaires en compagnie du président de la Lettonie, M. Raimonds Vējoniš.

² Rapport de mission des boursiers 2016-2017, page 1.

À la suite de leur séjour, les boursiers stagiaires ont rédigé un solide compte rendu de synthèse portant sur leur mission exploratoire. Ayant établi différentes prémisses lors du choix de leur destination, leur rapport fait état de leurs conclusions, notamment³ :

Le vote par Internet permet-il d'augmenter la participation électorale?

L'introduction du vote par Internet est souvent présentée comme l'un des facteurs permettant une augmentation de la participation électorale, notamment auprès des jeunes. Or, selon diverses études, cette méthode de votation aurait un impact minime sur la mobilisation de nouveaux électeurs. Elle attirerait plutôt des groupes déjà enclins à exercer leur droit de vote – qui passerait du vote traditionnel au vote par Internet – sans pour autant réellement diminuer les inégalités électorales. Le vote en ligne pourrait tout au plus freiner quelque peu la baisse de participation liée à des causes profondes telles que l'attachement partisan décroissant, la méfiance de la population envers la classe politique et la nature changeante de l'engagement politique des jeunes.



Les boursiers rencontrent le directeur de la Commission électorale centrale de l'Estonie pour discuter de scrutin électronique.

³ Rapport de mission des boursiers 2016-2017, page 63.

LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES



Gabriel en action lors du Forum étudiant.

Tout au long de leur stage, les boursiers stagiaires appuient la Direction des communications, des programmes éducatifs et de l'accueil lors des simulations parlementaires et du Tournoi jeunes démocrates. Cette contribution apporte une perspective nouvelle sur les méthodes d'apprentissage de la démocratie au primaire, au secondaire et au collégial.

L'ESSAI

Au cours de leur stage, les boursiers doivent rédiger un essai sur un sujet lié au parlementarisme touchant les institutions parlementaires et la démocratie. Il s'agit d'un travail de recherche substantiel pour lequel les boursiers consacrent temps et énergie.

Pour ce faire, ils comptent sur la supervision d'un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale. Des ateliers structurés sont organisés pour leur permettre d'échanger sur leurs recherches ainsi que sur les difficultés rencontrées. Ils profitent aussi de ces ateliers pour commenter le travail des uns et des autres. Des rencontres privées sont également offertes.

À la fin de l'année, les boursiers présentent leur essai aux membres d'un comité de lecture qui commentent et évaluent leurs travaux. Les essais des boursiers font preuve d'une grande rigueur. Le fruit de leur travail est déposé aux membres de la Fondation et à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

C'est avec beaucoup de fierté que la Fondation rend les essais disponibles sur son site Internet lorsque toutes les conditions imposées par le comité de lecture sont remplies.

TITRE DES ESSAIS 2016-2017

ARRUDA, Gabriel	<i>Cinq printemps plus tard : synthèse des débats parlementaires concernant la grève étudiante de 2012</i>
AUBRY, Alexis	<i>Limitation des dépenses électorales et nouveaux médias : la difficile conciliation</i>
BOUCHER, Geoffroy	<i>La valorisation de la fonction de député : rétablir la confiance des citoyens envers les élus de l'Assemblée nationale</i>
GODBOUT, Ariane	<i>Pour une démocratie engagée : Vox Populi et l'éducation à la citoyenneté dans les écoles du Québec</i>
MARTEL, Julie	<i>Au-delà de la discipline de parti : Analyse du vote libre sur la loi concernant les soins de fin de vie, tenu à l'Assemblée nationale du Québec</i>

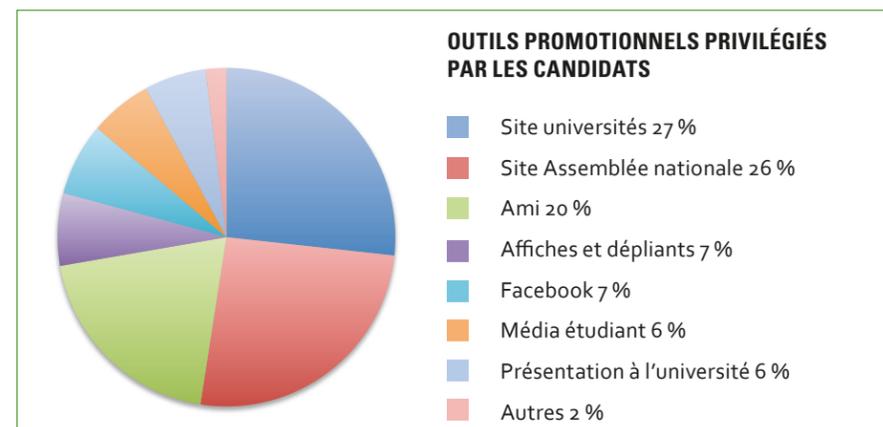
LE PROCESSUS DE SÉLECTION

Depuis sa création en 1978, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant a toujours, pour son programme de stage, redoublé d'efforts pour recruter des personnes qualifiées et diversifiées, tant à ce qui a trait au genre, à la provenance qu'au domaine d'études. La Fondation s'efforce de maintenir, d'année en année, ses hauts standards de recrutement.

LA PROMOTION DU STAGE

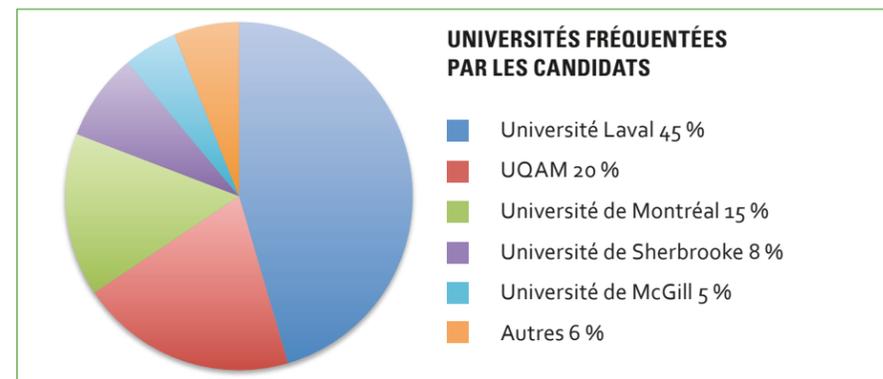
Pour ce faire, l'Assemblée nationale et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'unissent pour mettre en place une campagne de recrutement qui se traduit par la production de matériel promo (affiches, dépliants), par l'envoi de courriels ciblés dans les universités, ainsi que par la promotion sur le Web (sites Internet, médias sociaux). Les boursiers stagiaires font également la promotion du stage au moyen de rencontres et par les communications qu'ils effectuent tout au long de leur stage.

À la lumière d'un sondage effectué auprès des postulants à la bourse 2016-2017, nous pouvons constater que le Web, par l'intermédiaire des sites Internet de la Fondation et de l'Assemblée nationale, est l'outil promotionnel le plus efficace pour faire connaître le programme de stage. À la question « Comment avez-vous entendu parler du programme de stages de la Fondation? » les candidats ont répondu selon les critères énumérés ci-dessous.

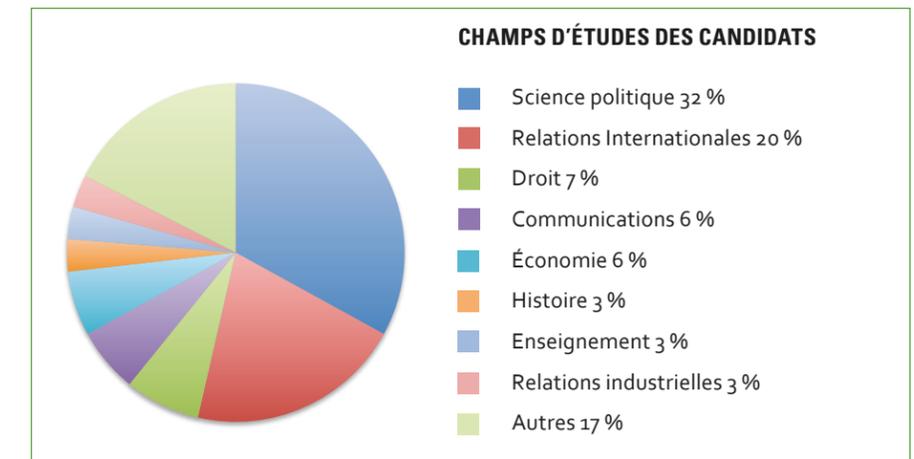


LE PROFIL DES CANDIDATURES REÇUES

La plus grande majorité des candidatures viennent de l'Université Laval (45 %) et de l'Université du Québec à Montréal (20 %).



La plupart des candidats ayant postulé cette année, soit 32 %, étudient en science politique et 20 %, en relations internationales. Les principaux domaines d'études des candidats sont regroupés dans le graphique ci-dessous.



LA SÉLECTION DES CANDIDATS

À chaque appel de candidatures, un nombre impressionnant de jeunes diplômés déposent un dossier de candidature. Pour les stages 2016-2017, la Fondation a reçu 89 dossiers de candidature, comparativement à 73 dossiers en 2015-2016. Quarante-huit femmes et quarante et un hommes ont postulé pour le poste convoité.

À la fin du processus de sélection, seize candidats ont été présélectionnés et invités à se présenter à l'entrevue et à l'examen écrit. Des seize candidats rencontrés, cinq ont été choisis et ont accepté la bourse et le stage avec empressement.

LE PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !

Fruit d'une entente de collaboration entre l'Assemblée nationale, le Directeur général des élections du Québec et la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, le programme *Vox populi* connaît depuis l'automne 2015 un vif succès.

Le défi des équipes de *Vox populi* de l'édition 2016-2017 était de maintenir la qualité du soutien apporté, de poursuivre l'implantation du programme dans les écoles et de susciter dans les nouvelles écoles l'adhésion au programme. Il faut souligner que cette deuxième édition a connu des résultats éloquentes, a dépassé les attentes, a permis de joindre une nouvelle clientèle et d'élargir la portée du programme par l'amélioration d'outils pédagogiques, notamment. Voici quelques faits saillants :

- 233 écoles primaires et secondaires se sont inscrites comparativement à 227 en 2015-2016.
- Le nombre de formations offertes aux conseils d'élèves a augmenté passant de 95 à 121, ce qui représente une progression de près de 25 % en un an.

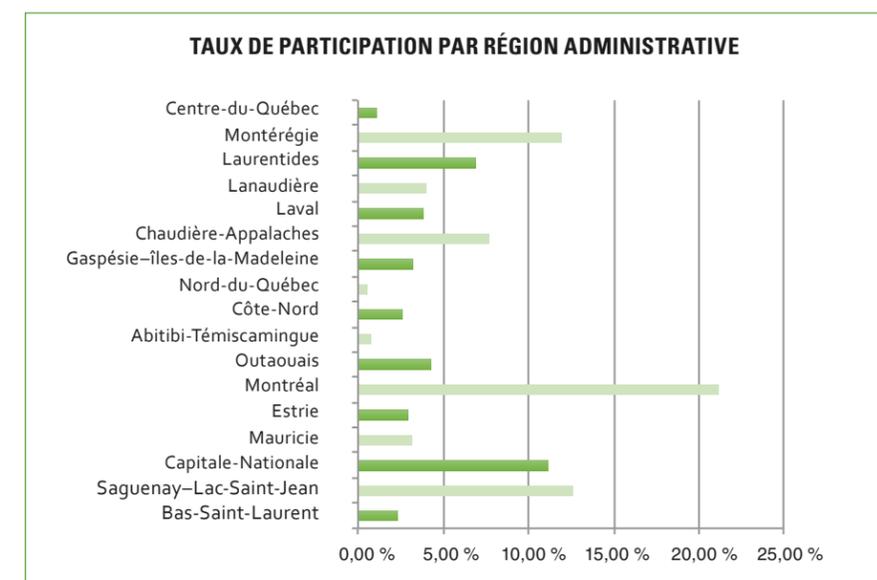


- Le programme a été implanté dans de nouvelles régions telles les Îles-de-la-Madeleine, la Haute et la Basse-Côte-Nord.
- Parmi les 233 écoles inscrites au programme cette année, 103 ont un indice de défavorisation de 8, 9 ou 10. Cela signifie que 44 % des jeunes touchés par les initiatives des conseils d'élèves *Vox populi* évoluent dans des milieux défavorisés.
- Au total, 1 567 jeunes élus ont été formés au cours du programme cette année, ce qui représente une augmentation de près de 15 %.

FORMATIONS OFFERTES		
	Nombre de formations	Nombre de participants
Écoles primaires	55	613
Écoles secondaires	56	935
Accompagnateurs - niveau primaire	5	8
Accompagnateurs - niveau secondaire	5	11
Total partiel	121	1567
ÉCOLES INSCRITES SANS DEMANDER LA FORMATION		
	Nombre d'écoles	Nombre de participants
Écoles primaires	83	983
Écoles secondaires	37	724
Écoles offrant les niveaux primaire et secondaire	3	38
Total partiel	124	1746
Total	233 écoles différentes	3 313 participants

Sur le terrain, le succès de *Vox populi* se mesure à la qualité des projets réalisés par les jeunes membres des conseils d'élèves dans leur milieu et au nombre grandissant d'écoles conscientes du rôle que leurs jeunes élus peuvent jouer.

Le programme continue de s'implanter dans tout le Québec et les limites géographiques ont encore été repoussées cette année. Les formateurs *Vox populi* ont voyagé tout l'automne pour répondre à la demande des conseils d'élèves : les îles de la Madeleine, Havre-Saint-Pierre, Fermont, Matane, Val-d'Or et Chapeau ne sont que quelques exemples des villes visitées. Le programme témoigne d'une préoccupation importante de nos institutions de rendre accessible la formation aux conseils d'élèves de toutes les régions, sans égard à la distance. *Vox populi* bénéficie, en outre, d'une diversité culturelle riche et inspirante.



Les questionnaires d'évaluation remplis par les élèves et par les accompagnateurs témoignent encore cette année d'une grande satisfaction : pour chacun des points évalués tels que la pertinence, la clarté, les notions apprises, les répondants se sont dits très satisfaits ou satisfaits à plus de 95 %. Fort de ce sentiment de réussite, *Vox populi* entreprend ainsi la 3^e année de son partenariat tripartite.

ACTIVITÉ DE RÉCOMPENSE

À la fin du programme, une activité de récompense est organisée afin de souligner le travail remarquable des conseils d'élèves *Vox populi*. Cette année, deux nouveaux prix ont été ajoutés afin de souligner l'implication des personnes responsables et des directions du programme *Vox populi* dans les établissements scolaires.

Le 19 mai dernier, trois écoles primaires et trois secondaires ont reçu la mention « Coup de cœur » pour leurs projets mobilisateurs et inspirants; deux accompagnatrices des conseils d'élèves ont reçu la distinction « Coup de main », qui souligne leur engagement unique, et deux écoles ont obtenu la mention « Coup de chapeau », qui témoigne de la place prépondérante qu'occupe la démocratie dans leurs activités.



©Collection Assemblée nationale

M^{me} Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale, et M. Jean-François Blanchet, adjoint au directeur général des élections, ont remis un prix de 500 \$ aux élèves de la polyvalente Horizon Blanc de Fermont.

**PROGRAMME VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE!
RÉCIPIENDAIRES 2016-2017 – ACTIVITÉ DE RÉCOMPENSE**

Prix Coup de coeur

Écoles primaires	Projets
École Prévost (Saint-Jérôme, Laurentides)	<i>Une journée autour du monde</i>
École Curé-Beaudet (Saint-Éphrem-de-Beauce, Chaudière-Appalaches)	<i>Faire rayonner les talents!</i>
École Bourgeois-Champagnat (Longueuil, Montérégie)	<i>Les bons coups!</i>
Écoles secondaires	Projets
Polyvalente Horizon-Blanc (Fermont, Côte-Nord)	<i>Cantine PHB (Coop de jeunes travailleurs)</i>
École Sainte-Martine (Sainte-Martine, Montérégie)	<i>Sauver l'eau, c'est sauver notre peau!</i>
École Antoine-de-Saint-Exupéry (Saint-Léonard, Montréal)	<i>Savoir-Vivre et Expo 2017</i>

Prix Coup de main

École primaire	
École Prévost (Saint-Jérôme, Laurentides)	M ^{me} Mélanie Fortier, enseignante
Écoles secondaire	
Polyvalente Horizon-Blanc (Fermont, Côte-Nord)	M ^{me} Liette Bastien, éducatrice spécialisée

Prix Coup de chapeau

École primaire	
École alternative des Cheminots (Delson, Montérégie)	
Écoles secondaire	
École Paul-Gérin-Lajoie-d'Outremont (Outremont, Montréal)	

LE SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES BOURSES AU MÉRITE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet plusieurs bourses au mérite, destinées aux participants qui se distinguent lors d'activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale, que ce soit à l'occasion du Parlement écolier, du Parlement des jeunes, du Tournoi jeunes démocrates ou du Forum étudiant. Ces bourses ont pour objectif d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou par leur réalisation.



© Collection Assemblée nationale
Photographe Marc-André Grenier

Remise d'une bourse aux participants du cégep du Vieux-Montréal au Tournoi jeunes démocrates en présence de Mme Maryse Gaudreault, vice-présidente de l'Assemblée nationale, des responsables de l'encadrement du cégep, de l'animateur et des juges de l'activité.

LES PRIX DU LIVRE POLITIQUE

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant remet annuellement des bourses aux auteurs d'un ouvrage, d'une thèse de doctorat ou d'un mémoire de maîtrise portant sur la vie politique québécoise. Elle contribue ainsi à sa mission de promouvoir l'étude et la recherche sur les institutions politiques et parlementaires du Québec.

Lors de l'édition 2017, les auteurs suivants ont été primés.

Mémoires de maîtrise

- **Lauréat** (2 000 \$) : **Camille Robert**, pour son mémoire de maîtrise intitulé « *Toutes les femmes sont d'abord ménagères* » : Discours et mobilisations des féministes autour du travail ménager (1968-1985)
Université du Québec à Montréal
- **Finaliste** (500 \$) : **Pierre-Luc Bilodeau**, pour son mémoire de maîtrise intitulé *Impacts de la loi 101 sur la culture politique au Québec de 1977 à 1997*.
Université du Québec à Montréal

Thèses de doctorat

- **Lauréat** (3 000 \$) : **Julien Mauduit**, pour sa thèse de doctorat intitulée « *Vrais républicains* » d'Amérique : Les patriotes canadiens en exil aux États-Unis (1837-1842)
Université du Québec à Montréal
- **Finaliste** (1 000 \$) : **Gaston Côté**, pour sa thèse de doctorat intitulée *Domestiquer le sauvage : Chasseurs sportifs et gestion de la grande faune au Québec (1858-2004)*
Université du Québec à Trois-Rivières



M. François Gendron, vice-président de l'Assemblée nationale, et la lauréate, M^{me} Camille Robert.

LE SOMMAIRE DES BOURSES OFFERTES PAR LA FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT

Au total, la somme de 23 800 \$ a été remise en bourses au mérite, pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

ACTIVITÉS	MONTANT
FORUM ÉTUDIANT (JANVIER 2017) Simulation parlementaire organisée pour les étudiants du collégial.	600 \$
PARLEMENT DES JEUNES (FÉVRIER 2017) Simulation parlementaire qui s'adresse aux élèves de 3 ^e et 4 ^e secondaire.	500 \$
TOURNOI JEUNES DÉMOCRATES (AVRIL 2017) Jeu-questionnaire destiné aux élèves de 4 ^e et 5 ^e secondaire ainsi qu'aux étudiants du collégial.	6 400 \$
PARLEMENT ÉCOLIER (MAI 2017) Simulation parlementaire organisée pour les élèves de 6 ^e année du primaire.	300 \$
VOX POPULI (MAI 2017) Programme développé pour les écoles primaires et secondaires du Québec.	1 500 \$
PRIX DU LIVRE POLITIQUE (AVRIL 2017) Activité grand public où l'on décerne des prix aux auteurs d'ouvrages politiques, choisis au préalable par des jurys.	14 500 \$
	23 800 \$

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, ci-après appelée «Fondation», ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les Normes comptables pour les organismes sans but lucratif. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers de la Fondation, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

La vice-présidente de la Fondation,



Maryse Gaudreault
Québec, le 22 novembre 2017



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2017, l'état des résultats et de l'actif net et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives inclus dans les notes complémentaires.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION POUR LES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RESPONSABILITÉ DE L'AUDITEUR

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

OPINION

À mon avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2017, ainsi que de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

RAPPORT RELATIF À D'AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES

Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Pour la vérificatrice générale du Québec,

Jean-Pierre Fiset, CPA auditeur, CA
Vérificateur général adjoint
Québec, le 22 novembre 2017

**FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017**

	2017	2016
PRODUITS		
Contributions	136 579 \$	174 737 \$
Activités pédagogiques	36 030	36 295
Revenu d'intérêts	5 713	5 078
	<u>178 322</u>	<u>216 110</u>
CHARGES		
Bourses	127 250	126 300
Déplacements des stagiaires	18 907	21 896
Vox populi : Ta démocratie à l'école ! (Note 7)	14 522	13 557
Télécommunications	2 811	2 126
Frais d'accueil	2 412	2 267
Assurances	1 213	1 326
Frais de gestion	288	412
Frais pédagogiques	80	2 082
Amortissement de l'équipement	-	389
Mauvaises créances	-	255
	<u>167 483</u>	<u>170 610</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	10 839	45 500
ACTIF NET AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>561 242</u>	<u>515 742</u>
ACTIF NET À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>572 081 \$</u></u>	<u><u>561 242 \$</u></u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2017

	2017	2016
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 8)	272 936 \$	296 919 \$
Créances (note 3)	6 906	12 844
Charges payées d'avance	1 738	837
Placement échéant au cours du prochain exercice (note 4)	10 299	10 144
	<u>291 879</u>	<u>320 744</u>
PLACEMENTS (note 4)	299 039	256 699
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	-	-
	<u>590 918</u>	<u>577 443</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	8 420	2 579
Apports reportés (note 6)	10 417	13 622
	<u>18 837</u>	<u>16 201</u>
ACTIF NET	<u>572 081</u>	<u>561 242</u>
	<u>590 918 \$</u>	<u>577 443 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Maryse Gaudreault
 Vice-présidente de la Fondation

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2017

	2017	2016
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	10 839 \$	45 500 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement de l'équipement	-	389
Ajustement lié aux intérêts réinvestis	(4 426)	(3 603)
Virement des apports reportés (note 6)	(28 205)	(65 000)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement (note 8)	35 878	78 869
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>14 086</u>	<u>56 155</u>
ACTIVITÉ DE PLACEMENT		
Acquisition de placements et flux de trésorerie liés aux activités de placement	(38 069)	(12 625)
(DIMINUTION) AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	<u>(23 983)</u>	<u>43 530</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>296 919</u>	<u>253 389</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (NOTE 8)	<u>272 936 \$</u>	<u>296 919 \$</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 30 JUIN 2017

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (RLRQ, c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies* (RLRQ, c. C-38). Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

La Fondation est reconnue comme étant un organisme de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (L.R.C. (1985), ch.1 (5^e suppl)) et en vertu de la *Loi sur les impôts* (RLRQ, c. I-3). Elle est donc exonérée d'impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a désigné de façon irrévocable à la juste valeur, la trésorerie et équivalents de trésorerie, les créances (excluant les taxes à la consommation) et les charges à payer. La juste valeur est considérée équivalente à leur coût. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

Les placements à long terme sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSTATATION DES PRODUITS

Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- La livraison a eu lieu et les services ont été rendus ;
- Le prix de vente est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2017

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE FOURNITURES ET DE SERVICES

L'Assemblée nationale fournit gratuitement à la Fondation des fournitures et des services qui sont constitués principalement de ressources humaines, d'espaces et de services de reprographie. Ces apports ne sont pas constatés aux états financiers. L'Assemblée ne peut estimer la juste valeur de ces fournitures et de ces services au prix d'un effort raisonnable.

De plus, la Fondation, par le biais de certaines ententes de contributions, doit fournir de la visibilité à ses partenaires lors d'événements ou dans ses différentes publications. La Fondation n'est pas en mesure d'évaluer la juste valeur attribuable à ces contributions au prix d'un effort raisonnable.

APPORTS

Les apports affectés aux charges futures sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, et ce, selon la méthode du report.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles se composent uniquement de l'équipement. Il est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

PARTENARIAT

La Fondation participe à un partenariat dont les activités d'un programme sont contrôlées conjointement aux termes d'une entente contractuelle exigeant le consentement unanime des parties pour les décisions opérationnelles et financières importantes.

En vertu du partenariat, tous les coûts engendrés pour la mise en œuvre du programme sont partagés équitablement entre les parties.

À cet effet, la Fondation comptabilise sa part des charges du partenariat dans son état des résultats.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, l'encaisse, le découvert bancaire, s'il en est, et les placements qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative. Ces placements à court terme ont en général une échéance inférieure ou égale à trois mois à partir de la date d'acquisition et sont détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme, et non à des fins de placement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2017

3. CRÉANCES

Au 30 juin 2017, les créances se détaillent comme suit :

	2017	2016
Contributions à recevoir	- \$	8 428 \$
Débiteur - Directeur général des élections du Québec	6 342	2 556
Taxes à la consommation	564	1 860
	<u>6 906 \$</u>	<u>12 844 \$</u>

4. PLACEMENTS

Au 30 juin 2017, les placements se détaillent comme suit :

	2017	2016
Obligations d'épargne, 1,10 %, échéant le 1 ^{er} juin 2025	51 154 \$	50 597 \$
Obligations à taux fixe, 1,35 % à 2,80 %, échéant du 23 avril 2018 au 26 avril 2027 (30 juin 2016 : 1,20 % à 2,80 % échéant du 20 avril 2017 au 20 avril 2026)	104 426	102 293
Obligations à taux progressif, 1,10 % à 4,70 %, échéant du 21 avril 2025 au 27 janvier 2027 (30 juin 2016 : 1,20 % à 1,25 % échéant le 21 avril 2025 et le 20 avril 2026)	153 758	113 953
	<u>309 338</u>	<u>266 843</u>
Portion échéant au cours du prochain exercice	10 299	10 144
	<u>299 039 \$</u>	<u>256 699 \$</u>

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Au 30 juin 2017, les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	2017	2016
Équipement		
Coût	9 582 \$	9 582 \$
Amortissement cumulé	9 582	9 582
	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2017

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés présentés à court terme se rapportent aux sommes reçues au cours de l'exercice et sont destinés à couvrir les charges de certaines activités débutant ou se prolongeant au courant de l'exercice subséquent. Les variations survenues au solde présenté à court terme sont les suivantes :

	2017	2016
Solde au début	13 622 \$	38 622 \$
Montant reçu	25 000	40 000
Virement des apports reportés	(28 205)	(65 000)
Solde à la fin	10 417 \$	13 622 \$

Les apports reportés proviennent des entités suivantes :

	2017	2016
Commission de la capitale nationale du Québec	10 417 \$	10 417 \$
Québecor	-	3 205
	10 417 \$	13 622 \$

7. VOX POPULI : TA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE !

En juin 2015, l'Entente de partenariat relative à la formation des conseils d'élèves a été signée entre le Directeur général des élections du Québec et l'Assemblée nationale. La Fondation est intervenante à l'entente et elle s'est engagée à participer financièrement aux obligations qui incombent à l'Assemblée nationale en vertu de cette entente. Cette participation financière a été déterminée conjointement par la Fondation et l'Assemblée nationale.

L'entente a pour objet la mise en œuvre d'un programme de formation continue visant à favoriser, à valoriser et à encadrer la participation des élèves de niveaux primaire et secondaire à la vie démocratique de leur établissement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2017

8. INFORMATION SUR LE FLUX DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des éléments suivants:

	2017	2016
Encaisse	117 017 \$	104 219 \$
Épargne placement, 0,75 % (30 juin 2016 : 0,75 %)	155 919	154 755
Placement de portefeuille, 0,9 %, échu au cours de l'exercice	-	37 945
	272 936 \$	296 919 \$

Les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement se détaillent comme suit :

	2017	2016
Créances	5 938 \$	38 722 \$
Charges payées d'avance	(901)	1 210
Charges à payer	5 841	(1 113)
Apports reportés	25 000	40 000
	35 878 \$	78 869 \$

9. FONDS INALIÉNABLE

Un fonds inaliénable administré par un organisme sans but lucratif verse des contributions à la Fondation pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent des stages parlementaires. Au 30 juin 2017, des revenus de 8 369 \$ ont été reçus (9 732 \$ en 2016).

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2017

10. OPÉRATIONS AVEC DES ENTITÉS DU GOUVERNEMENT

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec des entités du gouvernement :

RÉSULTATS	2017	2016
PRODUITS		
Contributions	125 000 \$	125 000 \$
Activités pédagogiques	27 090	25 605
	<u>152 090 \$</u>	<u>150 605 \$</u>
CHARGES		
Bourses	600 \$	600 \$
Vox populi : Ta démocratie à l'école !	4 162	3 683
Frais d'accueil	1 397	1 456
Télécommunications	303	2 126
Frais de gestion	239	364
	<u>6 701 \$</u>	<u>8 229 \$</u>

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	2017	2016
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	- \$	37 945 \$
Créances	6 906	12 416
Placements	309 338	266 843
	<u>316 244 \$</u>	<u>317 204 \$</u>
PASSIF À COURT TERME		
Charges à payer	970 \$	1 854 \$
Apports reportés	10 417	10 417
	<u>11 387 \$</u>	<u>12 271 \$</u>

Les opérations avec les entités du gouvernement sont comptabilisées à leur juste valeur. Les entités du gouvernement avec lesquelles la Fondation a conclu des opérations sont notamment : l'Assemblée nationale, la Commission de la capitale nationale du Québec, le Directeur général des élections du Québec, Épargne placements Québec et plusieurs organismes du réseau de l'éducation du gouvernement.

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2017

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

La direction a mis en place des politiques et des procédés en matière de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques inhérents aux instruments financiers et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actif financier.

Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux placements est essentiellement réduit au minimum puisqu'ils sont investis auprès d'institutions financières réputées et dans des véhicules de placements sécuritaires.

Le risque de crédit associé aux créances est réduit par leur nature et l'historique de recouvrement. Au 30 juin 2017, aucune créance n'est en souffrance et la direction estime qu'aucune provision n'est nécessaire. Au 30 juin 2016, la direction estimait qu'aucune provision n'était nécessaire à la suite d'une radiation de 255 \$.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de satisfaire aux obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance.

La Fondation gère le risque de liquidité en surveillant constamment les flux de trésorerie prévisionnels et réels afin de s'assurer qu'elle dispose des fonds nécessaires pour satisfaire à ses obligations, principalement celles en regard aux charges à payer.

Pour les exercices clos les 30 juin 2017 et 2016, toutes les charges à payer en fin d'exercice sont exigibles au courant de l'exercice suivant.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. La fondation est uniquement exposée au risque de taux d'intérêt.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La Fondation est exposée à un risque de flux de trésorerie futur avec son épargne placement à taux d'intérêt variable. Par contre, le risque est faible car l'instrument financier est encaissable dans un délai de 24 à 48 heures.

Une variation de 0,5 % du taux d'intérêt se traduirait par une hausse (ou baisse) des revenus d'intérêts d'environ 775 \$ (30 juin 2016 : 190 \$) dans les résultats de la Fondation.

La Fondation n'est pas exposée au risque d'intérêt pour les autres instruments financiers, car ils portent intérêt à taux fixe et qu'elle prévoit les encaisser à l'échéance.

Direction des communications et
Division de la reprographie et de l'imprimerie
de l'Assemblée nationale du Québec
Novembre 2017



Papier fabriqué au Québec





Pour information

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Édifice Jean-Antoine-Panet
1020, rue des Parlementaires, 2^e étage
Québec (Québec) G1A 1A3

Téléphone : 418 643-1992, poste 70484
Télécopieur : 418 644-3593

www.fondationbonenfant.qc.ca

facebook.com/FJCBstages